

RESIDENCE 2 : DIVONNE-LES-BAINS

LA RIVIERE ET LA FRONTIERE

Ville d'eau, Divonne a, depuis le 19ème siècle, déployé un tourisme thermal, en s'appuyant sur la reconnaissance de ses eaux thérapeutiques et de son "label" de ville thermale. Le développement urbain récent de Divonne ne se comprend qu'à la lumière des rapports étroits que la ville entretient avec la Suisse et de la mobilité qu'elle engendre de part et d'autre de la frontière. Dans le Pays de Gex, territoire étiré en forme de langue, situé entre les montagnes du Jura et le bassin lémanique, aux confins de la région Rhône-Alpes Auvergne, les flux migratoires sont une des composantes de la "culture frontalière". Avec 90 nationalités différentes pour 10 200 habitants, ces flux sont multiformes : hauts fonctionnaires internationaux occupant des postes dans les organisations internationales de Genève, frontaliers générant des mouvements pendulaires quotidiens, travailleurs saisonniers, investisseurs étrangers... Divonne-les-Bains est une ville ouverte et en mouvement, de plus en plus tournée vers la métropole genevoise, avec laquelle elle partage des questions de politiques urbaines, économiques et sociales.

Les cantons de Vaud et de Genève, côté suisse, partagent avec la France quelques kilomètres du tracé du cours d'eau. Française, puis franco-suisse, puis suisse, la rivière est appelée la Divonne en France et la Versoix en Suisse. Elle prend sa source sur les contreforts des montagnes jurassiennes, près de Divonne, pour finir dans le lac Léman.

Dans ce contexte, la question qui devra être soulevée dans le cadre de cette résidence artistique est le rapport entre "élément naturel" et "frontière", et ce que ce rapport engendre de pratiques et de représentations collectives.



Divonne-les-Bains dispose de nombreux équipements urbains : des thermes, un casino, un centre nautique, un hippodrome et un centre culturel regroupant une médiathèque et un théâtre de 500 places.

La rivière la Versoix prend sa source près de Divonne et se jette dans le lac Léman. France et Suisse se partagent quelques kilomètres de tracé de ce cours d'eau.

